**APTITUDES MEDICALES**

Je soussigné(e),(Nom) (Prénom)

Déclare ne pas présenter de contre-indications médicales à la pratique de la course à pied et autres sports assimilés

La fourniture d’un certificat médical datant de moins d’un an reste facultative.

L’adhérent s’engage à fournir lors de son inscription individuelle ou collective à une compétition un certificat médical en bonne et due forme ou un PPS valide selon les dispositions de l’organisation.

Run Valserine se dégage de toute responsabilité en cas d’incident

**LIEU : DATE : SIGNATURE :**

#